

13

AR Prefecture

Séance du 24 février 2026

017-211701859-20260224-2026_02_15-DE
Reçu le 03/03/2026

L'an deux-mil vingt-six, le vingt-quatre février à dix-sept heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Patrice BROUHARD,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	12	14
		Pour : 16
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme BERUSSEAU Evelyne, Mme BIGOT Marie-Pierre, M. BROUHARD Patrice, M. CHAGNOLEAU Joël, Mme DEDIEU Nathalie, M. DELAGE Stéphane, Mme DUBUC Nicole, Mme GOMEZ Mauricette, Mme JOUANNET Ghislaine, M. LATREUILLE ALAIN, Mme PREVOST Béatrice, M. REY Michel

Procuration(s) :

Mme STRADY Emmanuelle donne pouvoir à M. LATREUILLE ALAIN, M. SICARD Alix donne pouvoir à M. CHAGNOLEAU Joël, M. BONDOUX Guillaume donne pouvoir à M. DELAGE Stéphane, M. STRADY Fabrice donne pouvoir à M. BROUHARD Patrice

Date de la convocation
04 février 2026

Etai(en)t absent(s) :

Mme CHAPRON Christine, M. DEBRIE Didier, M. VICI Laurent

Date d'affichage
04 février 2026

Etai(en)t excusé(s) :

M. BONDOUX Guillaume, M. SICARD Alix, Mme STRADY Emmanuelle, M. STRADY Fabrice

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

M. REY Michel

<i>03/03/26</i>
et publication du
<i>29/04/26</i>

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

réuni sous la présidence du Maire Patrice BROUHARD, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025 le 24/02/2026

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	322,64
- un déficit reporté de :	0,00
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	322,64
- un excédent d'investissement de :	4 713,35
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	4 713,35

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : DÉFICIT	322,64
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	322,64
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	4 713,35

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Le Gua

le Maire, BROUHARD Patrice



le(s) secrétaire(s) de séance

